Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:51 Page 1

moissy-cramayel

Les *journal municipal d'information*

Nouvelles de Moissy-Cramayel

Les premiers pas du CLJ

(lire page 3)

A toutes et à tous, je souhaite une très bonne année 2012.
votre maire J.J. FOURNIER

N° 198
décembre 2011

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 2

NAISSANCES

OCTOBRE

14 ■ ISMAIL Rodi
15 ■ CHERTEMPS Nathan
16 ■ KOUAME Axel
17 ■ VOLCY Tiana
17 ■ YANDOKOUZOU Gloria
17 ■ PAUSÉ - MASSE Tahïna
18 ■ BLONDEL Anna
21 ■ JOURDE Mahana
23 ■ GOMEZ TALMARD Éléna
25 ■ BENSI Théo
26 ■ MAUGER - TENZA Esteban
26 ■ MAUGER - TENZA Héloïse
28 ■ DUMONT Vincent

NOVEMBRE

04 ■ DOUARED Soren
05 ■ DUSSART - BONNETERRE Loukas
08 ■ BENNAÏ Zinédine
08 ■ DE OLIVEIRA Gwendoline
08 ■ MEYNARDIE Laura
09 ■ OSEI OFOSU Kurtis
11 ■ PINTO DOS-SANTOS - PENNANECH Mattyas
16 ■ HADJI Nesrine
17 ■ ID HMOD Yasmine
31 ■ CAPATINA Dara

MARIAGES

OCTOBRE

22 ■ REGIS Sébastien et LASSAIGNE Virginie
29 ■ EL AKROUCH Toufik et ADDARKAOUI Amal

NOVEMBRE

05 ■ KANDA-MOUTH Ulrich et BOUILA QUEURENE Ruth
05 ■ MAZET Denis et GONZALO Karine
05 ■ FILALI Reda et MAIZAT Jihad

DÉCÈS

OCTOBRE

21 ■ MINÉO Nicola
23 ■ BUHOT Simone épouse TESSON
26 ■ HIRON Jean-Luc
26 ■ ROBERT Daniel
26 ■ PUCHE Patricia
30 ■ ATTAUD Marthe

NOVEMBRE

14 ■ NICOLAS Serge

ANIMATIONS DU 24 DÉCEMBRE

Moissy fête Noël

Comme chaque année, la ville propose un après-midi ludique et festif aux jeunes Moisséens le samedi 24 décembre. Au programme : **promenades gratuites en calèche** de 14 h à 18 h en centre ville, au départ de l'église ; **ateliers maquillage et décorations de Noël, clown, sculptures de ballons et petits tours de magie**, de 14 h à 15h30 à la maison des associations ; **spectacle "La Récré des gamins"** proposé par un ventriloque chanteur, de 15h45 à 16h30 à la Roseraie ; **goûter** de 16h30 à 17 h à la Roseraie et **apparition du père Noël**, à 17 h, devant la mairie, suivie d'une **distribution de friandises.** ■

Permanence des élus

> Du 19 au 26 décembre Anne-Marie Lantoine.
> Du 26 décembre au 2 janvier Didier Clédat.
> Du 2 au 9 janvier Marc Gillis.
> Du 9 au 16 janvier Dominique Bénitez.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour participer aux élections présidentielle et législatives de 2012, il faut s'inscrire sur les listes électorales avant le samedi 31 décembre, à 12 h. Pour s'inscrire – ou signaler un changement d'adresse – se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'Espace Arc-en-ciel

Tout au long du mois de janvier, l'Espace Arc-en-ciel accompagné par l'atelier théâtre ira à la rencontre des Moisséens pour leur souhaiter la bonne année et partager ensemble un moment convivial autour d'une galette. L'événement "Roule roule galette" s'arrêtera forcément près de chez vous. Pour plus de renseignements, contacter les maisons du Noyer-Perrot au 01 60 60 55 52 et de Lugny au 01 64 88 88 45.

Collectes

Les encombrants seront collectés le vendredi 27 janvier, côté est, et le 24 février, côté ouest. Les bacs jaunes, les mardis 20 décembre et 3 et 17 janvier. La collecte des sapins de Noël aura lieu à Moissy le vendredi 13 janvier. Les sapins devront être déposés la veille au soir sur le trottoir.

Le service enfance déménage

Le secrétariat du service enfance déménage. Il quitte les locaux de l'espace Pierre-Curie pour s'installer au 343, rue des Maillettes, entre l'école maternelle et l'école élémentaire de la Fosse-Cornue. Le numéro de téléphone reste inchangé : 01 64 88 16 80.

Seine-et-Marne Express

La ligne Seine-et-Marne Express n°18 "Meaux-Melun" constitue un axe fort du département et assure une fonction déterminante pour les liaisons transversales, en interconnexion avec le RER D à Melun et Sénart, le RER E à Pontault-Combault et le RER A à Torcy et à Serris Val d'Europe. La fréquentation de cette ligne ne cesse d'augmenter et atteint aujourd'hui une moyenne de 2 600 voyageurs quotidiens. Soucieux d'améliorer la qualité du service de cette ligne, le département a sollicité un renforcement de l'offre avec un aller et deux retours supplémentaires en heure de pointe les jours de semaine depuis le mois de novembre.

Opération tranquillité vacances

Vous souhaitez partir serein cet hiver en vacances, venez remplir le formulaire "Opération tranquillité vacances", disponible au poste de police municipale, provisoirement logé derrière la mairie. Des passages réguliers des agents de la police municipale seront effectués devant votre domicile. Inutile d'effectuer en doublon cette démarche auprès du commissariat de la police nationale, les données de la police municipale lui sont transmises directement. Renseignements, police municipale, tél. 01 64 88 17 00.

Bienvenue

Bienvenue à Alain Mouko, qui a repris la pharmacie de Lugny, située 239, rue des Epinettes, tél. 01 64 88 86 10.

Fermeture du gymnase du Noyer-Perrot

Le gymnase du Noyer-Perrot sera fermé du vendredi 16 décembre au lundi 9 janvier, en raison de travaux de rénovation et d'amélioration de l'éclairage intérieur, ainsi que de maintenance du chauffage. Les manifestations suivantes sont toutefois maintenues : le Noël des Bambins le 17 décembre, le Noël du Comité des fêtes le 18 décembre et le loto de l'école élémentaire des Grès le 7 janvier. ■

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 3

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Les premiers pas du Conseil local junior

Le Conseil local junior prend ses premières marques en mairie, avant de passer à l'action courant 2012. Trois commissions sont au travail...

Le CLJ, c'est l'avenir de Moissy, pour reprendre le joli slogan de campagne d'Emma Watelet, en classe de CM1 à l'école de Chanteloup : *"Les enfants d'aujourd'hui font la ville de demain"*. Emma et ses camarades du Conseil local junior – 24 titulaires et 8 suppléants – ont fait leurs premiers pas dans la salle du conseil municipal le 2 novembre, accueillis en séance solennelle par le maire Jean-Jacques Fournier, sa première adjointe Line Magne et Charly Auché, conseiller municipal.

Line Magne, Jean-Jacques Fournier et Charly Auché accueillent le Conseil local junior le 2 novembre

Environnement, solidarité et aménagement

Le 18 novembre, les jeunes élus étaient de retour en mairie, cette fois à la maison des associations, pour une première séance plénière en présence de trois animateurs dont Denis Larralde, l'animateur du service jeunesse référent du CLJ. Trois commissions ont été créées : environnement, solidarité et aménagement. Les trois premières se sont réunies les 25 novembre, 29 novembre et 2 décembre, elles devraient ensuite se tenir environ une fois par mois. Quant aux deux prochaines séances plénières, elles auront lieu au cours du premier semestre 2012, à des dates qui restent à déterminer.

Si le CLJ est en période de rodage, certains de ses jeunes élus ont déjà consulté leurs camarades de classe pour dégager quelques pistes de réflexion pour leurs prochaines réunions. Des enfants d'aujourd'hui et de demain ! ■

En bref

PROPRETÉ ET CITOYENNETÉ

Christiane Stefancza, une Moisséenne domiciliée dans le quartier des Hauldres, ne supporte plus de voir les rues de sa commune régulièrement salies par les dépôts sauvages d'ordures ménagères et autres objets encombrants. "*Les services de la mairie font le maximum mais les habitants doivent être plus vigilants*", estime-t-elle. Avec quelques voisins, elle a décidé de prendre son bâton de pèlerin pour inciter les Moisséens à davantage de propreté et de citoyenneté. Pourquoi pas, par exemple, distribuer des tracts rappelant les fautifs à l'ordre ? Si son initiative vous intéresse, vous pouvez la contacter au 09 53 41 92 09.

L'AMACS DÉROULE LE TAPIS ROUGE

L'AMACS, Association moisséenne des artisans, commerces et prestataires de services, sort le grand jeu pour les fêtes de fin d'année. Les 39 commerçants de l'association vous accueillent sur un tapis rouge, entouré par des sapins de Noël, du lundi 12 au samedi 31 décembre. Des bons à gratter permettront de gagner des coffrets de bouteilles de vin et une animation aura lieu pour les enfants, mercredi 21 décembre, de 10h30 à 12 h, sur la place du marché. Au programme : séances de photos dans le chalet du Père Noël, cadeaux et boissons chaudes. Contact au 01 60 62 26 67.

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 4

Le logement social, mode d'emploi

Avenue de l'Europe - Foyers de Seine-et-Marne

Pour beaucoup de Moisséens et de Sénartais, l'accès à un logement social fait figure de parcours du combattant. Un comble quand on sait que plusieurs communes de Sénart ont largement joué le jeu de la solidarité, en accueillant plus de 30 % de logements sociaux sur leur territoire. Les explications du service logement et les commentaires de l'adjoint au maire chargé du logement social, Philippe Brenot.

"Lorsque je reçois des demandeurs de logements en mairie, certains me font remarquer que la commune possède des logements vides. Ils ne comprennent pas pourquoi nous ne pouvons pas leur attribuer", raconte l'adjoint au maire chargé du logement social, Philippe Brenot. Un peu de pédagogie n'est donc pas inutile pour comprendre la situation du logement social à Moissy et le difficile parcours des demandeurs.

Sur un total de 5 887 logements (tous types confondus, privé ou social, en propriété ou en location), la commune compte 1 956 logements locatifs sociaux, soit 33,22 % de son parc de logements. Quand on sait que l'obligation légale faite aux communes d'accueillir des HLM s'élève à 20 % (en dessous de ce seuil, elles payent des pénalités), on mesure l'effort consenti par la ville de Moissy-Cramayel.

Un contingent communal de 302 logements

Au sein de ce parc social, la commune ne possède aucun logement mais dispose seulement d'un droit de proposition d'attribution sur 302 logements, soit 15 % du parc. Les trois autres principaux "attributeurs" sont la préfecture (31 %), le 1 % patronal (22 %) et les bailleurs sociaux (19 %). D'autres pourcentages beaucoup plus modestes sont réservés au Conseil général, au Conseil régional, au San de Sénart, etc. Ces chiffres ne sont pas virtuels mais s'appliquent à des logements précisément localisés. Lorsque par exemple un immeuble de 100 logements sociaux est construit, 15 sont réservés au contingent communal, 31 au contingent préfectoral, etc. Autrement dit, Moissy ne peut pas faire de proposition d'attribution pour un logement vacant appartenant à un autre contingent que le sien !

Chaque année, le service logement enregistre de 700 à 800 demandes de logement social, mais ne peut donc en satisfaire qu'une petite partie, de 60 à 70 environ. Lorsqu'un logement se libère, le fichier des demandeurs est étudié par la Commission logement municipale, composée de l'adjoint au maire Philippe Brenot, de la responsable du service logement Marie-Line Betto, du responsable prévention et sécurité Joël Morin et de la directrice du cabinet du maire Catherine Chaufour. Les critères d'accès au logement sont fondés sur l'ancienneté

"Avec plus de 33 % d'habitat social au sein de son parc de logements, Moissy a déjà largement rempli son contrat en matière de solidarité."

En bref

SITUATIONS D'URGENCE

La loi DALO du 5 mars 2007, en vigueur depuis le 1er janvier 2008, prévoit un recours devant la commission de médiation de la préfecture ou le tribunal administratif pour les personnes dont les démarches ont été vaines. Cette commission est chargée de se prononcer sur le caractère urgent et prioritaire des dossiers de logement et d'hébergement. Cette loi donne obligation à l'Etat de proposer un logement dans un délai de 6 mois aux familles ayant obtenu un avis favorable de cette commission.

LA DEMANDE ET L'OFFRE

Samedi 26 novembre, la commune comptait 723 demandes de logement, en cours sur l'année 2011, pour une moyenne annuelle de 70 logements vacants. Une demande non satisfaite au bout d'un an doit être renouvelée, faute de quoi elle est annulée.

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

En vertu du Code des collectivités territoriales et du Code de la santé publique, le maire – en application de ses pouvoirs de police générale – constitue l'autorité administrative de droit commun en matière de police de l'hygiène publique. A ce titre, le service logement mène des actions en direction des habitants, par des visites des logements du parc social et privé, pour y constater leur état.

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 5

de la demande, sachant que celles des Moisséens ou des personnes qui travaillent à Moissy ou à Sénart bénéficient d'une attention particulière, de même que celles des familles en situation d'urgence sociale. Le bailleur (la société HLM) propriétaire des logements décide ensuite dans sa propre commission d'accepter ou de refuser les candidats.

Gestion Urbaine de Proximité

La politique communale en faveur du logement ne s'intéresse pas seulement à l'attribution mais également à la gestion quotidienne du parc social. Pour participer à l'équilibre de son peuplement, la commune s'est ainsi engagée depuis plusieurs années dans la GUP, Gestion Urbaine de Proximité. Des visites sur les sites sont régulièrement organisées, ainsi que des réunions de travail avec les élus, les services municipaux et les bailleurs. Le service logement et la police municipale rencontrent régulièrement les gardiens d'immeubles, tandis que les médiateurs sont également très présents dans les HLM.

Enfin, l'action communale s'exerce auprès des familles qui ont des difficultés financières. Celles-ci peuvent être aidées et accompagnées par le Centre Communal d'Action Sociale pour le suivi de leur situation, en cas d'impayés locatifs, en lien avec la Maison départementale des solidarités de Sénart et la Direction départementale de la cohésion sociale. ■

3 questions à

Philippe Brenot >>>

Maire adjoint chargé du logement social

1/ Que pouvez-vous dire aux Moisséens qui s'étonnent des délais pour obtenir un logement social ?

Je ne peux que leur expliquer ce que je répète dans tous mes rendez-vous : la marge de manœuvre de la commune est extrêmement étroite. On recense chaque année entre 700 et 800 demandes de logements sociaux, alors que le contingent communal – c'est-à-dire la part sur laquelle nous pouvons faire des propositions d'attribution – s'élève à seulement 15 %. Dès que nous avons connaissance d'un logement vacant, nous faisons des propositions, mais c'est bien sûr insuffisant pour répondre à toutes les demandes.

2/ A quoi tient cette pénurie de logements sociaux ?

Je constate que cette pénurie est malheureusement organisée par les pouvoirs publics. Elle tient à plusieurs décisions gouvernementales qui n'ont fait qu'accentuer la crise du logement social : la privatisation de l'épargne familiale, qui finançait la construction des logements sociaux ; l'augmentation des taxes sur les sociétés HLM ; l'existence du surloyer pour les familles dont les revenus par personne ont un peu évolué – par exemple lorsque les enfants sont devenus autonomes – ce qui favorise les concentrations de difficultés et va à l'encontre de la mixité sociale dans les quartiers. Il y a aussi l'obligation faite aux sociétés HLM d'engager leurs fonds propres à un niveau plus important, pour financer de nouvelles constructions, et enfin l'utilisation de fonds publics pour favoriser l'accession à la propriété locative, ce qui entraîne des loyers élevés.

3/ Moissy peut-elle accueillir de nouvelles opérations de logement social pour faire face à cette pénurie ?

Avec plus de 33 % d'habitat social au sein de son parc de logements, Moissy a déjà largement rempli son contrat en matière de solidarité. En dehors d'opérations ponctuelles comme la future résidence pour jeunes travailleurs près du gymnase de Jatteau et des logements pour personnes âgées, nous ne souhaitons pas lancer d'autres logements sociaux dans les nouveaux quartiers. En revanche, nous voulons accentuer nos efforts sur la gestion urbaine de proximité. C'est une démarche politique volontaire, qui permet, en lien étroit avec les bailleurs sociaux, de corriger les dysfonctionnements du parc social. Par ailleurs, le centre d'action sociale du CCAS est très attentif aux loyers impayés, pour proposer des plans d'étalement de la dette aux familles en difficulté, en lien avec les bailleurs sociaux.

L'invité du mois

Joël Morin >>>

"La gestion du parc social passe aussi par la prévention"

La Commission logement municipale, de gauche à droite : Marie-Line Betto, responsable du service logement, Philippe Brenot, adjoint au maire chargé du logement social, Joël Morin, responsable prévention et sécurité, Catherine Chaufour, directrice du cabinet du maire.

Maîtriser le peuplement des logements sociaux et encourager la mixité sociale dans les quartiers, toutes les villes en rêvent. Plus personne ne veut de ces ghettos qui rassemblent le maximum de familles défavorisées et qui cristallisent toutes les difficultés sociales, y compris celles qui touchent à la sécurité des biens et des personnes.

A Moissy, Joël Morin, responsable de la prévention et de la sécurité, participe depuis une dizaine d'années à toutes les réunions de la Commission logement municipale et de la Gestion Urbaine de Proximité. Par sa connaissance du terrain et des familles de Moissy, il peut donner son avis sur les attributions de logement et les opérations de réaménagement et de rénovation urbaine. *"On évite par exemple de réunir des familles en difficulté ou qui posent des problèmes dans la même cage d'escalier. De la même façon, on n'expose pas une personne fragile, par exemple une femme seule avec des enfants, en la logeant au rez-de-chaussée"*, témoigne-t-il.

Pour mettre fin aux squats des halls d'immeubles et aux rassemblements bruyants qui participent à l'ambiance d'insécurité, Joël est également amené à donner son avis. *"C'est ce qu'on appelle en langage savant la prévention situationnelle. Nous l'avons mise en application à la résidence du Parc, en modifiant ou en fermant des accès aux immeubles, en déplaçant les boîtes aux lettres et en éclaircissant les halls avec des baies vitrées"*. Mêmes constats et mêmes remèdes dans les espaces publics où il suffit parfois de supprimer quelques barrières ou d'empêcher les stationnements abusifs pour ramener le calme dans une rue ou un quartier. Bref, la gestion du parc social ne passe pas seulement par l'attribution des logements mais aussi par la recherche de solutions pour mieux vivre ensemble…

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 6

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Le stationnement sur trottoir est interdit. La règle en la matière est le stationnement unilatéral, sauf en cas d'emplacements matérialisés. Aussi, du 1er au 15 du mois, les véhicules doivent être stationnés du côté impair, puis du 16 au 31, côté pair. Le non-respect de cette règle est prévu et réprimé par l'article 417-2 du Code de la route et passible d'une amende de 17 euros. Tout véhicule stationné sur un trottoir est passible d'une amende de 35 euros (prévu et réprimé à l'article 417-10 du Code de la route). Pour rappel, les trottoirs sont réservés aux piétons !

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

L'opération immobilière du promoteur Expansiel (35 logements avenues de l'Europe et de Rosso) sera livrée à la fin de l'année. Avant l'arrivée des propriétaires, l'Etablissement public vient de réaliser quelques travaux d'aménagement : création d'un passage piéton avec abattage et dessouchage d'un arbre et suppression de deux places de stationnement ; création d'un arrêt de bus et de cheminements piétons. Ces nouveaux aménagements sont conformes aux nouvelles normes d'accessibilité. Des dalles pour le stockage des conteneurs à ordures ménagères ont été également réalisées.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU

Le Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart a réalisé des travaux sur l'artère centrale de Moissy, avenues Pasteur et Pierre-Aubergé, pendant quatre mois, afin de remplacer la canalisation principale d'eau potable.

La tournée des travaux

Plusieurs chantiers petits ou grands se sont déroulés ces derniers mois dans la commune. Certains ont été menés à l'initiative de la ville, d'autres ont fait suite aux suggestions des habitants recueillies pendant les visites de quartier. Retour en images sur les travaux de voirie et d'aménagement.

A l'école des Hauldres

Réfection l'été dernier de la partie centrale de la cour de récréation et installation d'un nouveau jeu lors des vacances de la Toussaint.

Rues des Bourreliers et des Moissonneurs

Réfection, début septembre, de la rue des Moissonneurs et reprise des parties les plus abîmées de la chaussée des Bourreliers pour un montant de 50 100 €. Ces travaux ont été réalisés à la demande de riverains, à la suite d'une visite de quartier.

Place de la Justice

Dans le cadre du réaménagement de la place de la Justice, la commune a procédé, mi-juin, à la réfection de la voie de circulation et créé des places de stationnement, dont une réservée aux personnes handicapées. Coût de l'opération : 25 000 € TTC.

Rue Pierre-Curie

Mise aux normes du trottoir, côté impair, afin de faciliter son accès aux personnes à mobilité réduite (installation de potelets à têtes contrastées, plaques métalliques de la chaîne de déplacement, réfection du marquage du passage piéton). Ces travaux ont été réalisés en septembre pour un montant de 50 750 €.

Impasse de Changis

La mairie a effectué des travaux de reprise des parties les plus abîmées de la chaussée mais n'a pas pu procéder à la reprise des bordures du terre-plein central, en raison des problèmes de stationnement persistant dans l'impasse, notamment sur la partie engazonnée. Les travaux ont été réalisés en septembre pour un montant de 44 750 €.

Aire de jeux et de repos, mail de Jatteau

Une table et des bancs ont été installés cet été et réparés à plusieurs reprises, à la suite d'actes d'incivilités. L'aire de jeux ayant également fait l'objet de dégradations, la mairie a renforcé les barrières, enlevé des tags et supprimé des éléments de jeux. Les aires de jeux font l'objet d'une vigilance particulière : tous les lundis, contrôle des jeux par le service voirie puis nettoyage le jeudi par le service propreté.

Rue des Marais

Réfection du passage piéton devant l'école.

Bassin de la Rotonde

Les travaux de restauration et d'étanchéité des cascades viennent de s'achever, pour un montant de 40 500 €. ■

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 7

TRANSPORTS

Modification des lignes de bus Do et Ré

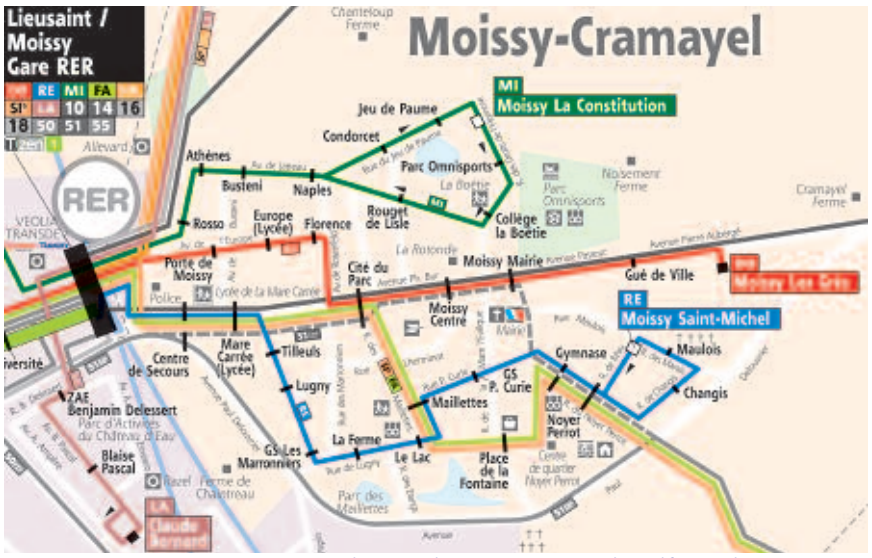

Les lignes qui desservent Moissy après la modification du 3 janvier 2012.

Comme nous l'avions déjà annoncé dans notre numéro de novembre, les lignes de bus Do et Ré, qui traversaient jusqu'à présent la commune, de la gare jusqu'au quartier des Grès, en se croisant dans le centre de Moissy, vont être modifiées à partir du **3 janvier 2012**. Ce changement vise plusieurs objectifs : améliorer la lisibilité du réseau, avoir des tracés identiques à l'aller et au retour, ne plus faire passer les bus par les rues Gabriel-Péri et de la Libération, deux voies inadaptées aux véhicules lourds. **A partir du 3 janvier, la ligne Do rejoindra la gare en traversant Moissy par le centre ; la Ré en passant par le sud**. Ces modifications n'auront pas de conséquence sur la fréquence ni sur le nombre des bus ; elles n'auront pas non plus de répercussion sur le calage des bus par rapport aux horaires des RER. Retrouvez le détail des deux lignes (tracés et horaires) sur le site Internet du San de Sénart : www.senart.com. ■

Notre-Dame de l'Assomption retrouve son retable

Sur la partie gauche de la toile, deux anges tiennent des guirlandes de fleurs et des lys, tandis qu'au centre la Vierge s'élève dans le ciel, sous les yeux étonnés des apôtres.

Le tableau de Notre-Dame de l'Assomption vient de retrouver l'église qui porte son nom, après une cure de jouvence d'un peu plus de sept mois. Après la restauration d'une partie du retable en 2008-2009 (l'élément majeur du chœur de l'église, situé derrière le maître-autel), le tableau vient en effet d'être restauré dans les ateliers de Marie-Paule Barrat. L'ensemble du retable, datant des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, a été présenté aux Moisséens le 19 novembre, en présence de la restauratrice. La commune, propriétaire de l'église, a pris en charge la restauration de cette huile sur toile, partie centrale d'un ensemble classé au titre des Monuments Historiques en 1967. ■

En bref

ÉDUCATION

LES DÉLÉGUÉS DE PARENTS REÇUS À LA ROSERAIE

Une nouvelle réunion consacrée à l'éducation s'est tenue à la Roseraie vendredi 25 novembre. Line Magne, première adjointe au maire chargée de l'éducation

(et de la sécurité), accompagnée des élus référents des groupes scolaires, a réuni les délégués de parents d'élèves pour faire un point sur l'actualité éducative. A l'ordre du jour : les effectifs de rentrée, les travaux réalisés cet été dans les écoles, le Conseil local junior, le dispositif ECLAIR (Ecoles, collèges et lycées pour l'innovation, l'ambition et la réussite) et la restauration scolaire.

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 8

MOISSY SUR FACEBOOK

Moissy a désormais sa page Facebook. Retrouvez toute l'actualité de la ville à l'adresse : http://www.facebook.com/Moissy77 N'hésitez pas à enrichir cette page Facebook avec vos photos et vos commentaires.

UN CŒUR DANS LA COUR DES MAILLETTES

Le collège des Maillettes soigne son image et se rapproche des Moisséens. Les collégiens et l'équipe éducative viennent de réaliser une série d'images pour fêter la fin de l'année de façon originale. Vous devriez voir fleurir dans quelques jours les visuels de cette campagne de communication joliment intitulée "Un cœur dans la cour".

DANSE A LA ROTONDE

Colin Dunne dans Out of time

Champion aux multiples prix dans sa spécialité, la step-dance, danseur étoile dans des superproductions telles *Riverdance*, Colin Dunne s'est échappé de ce système frénétique pour créer un spectacle unique, hors des canons chorégraphiques irlandais. Il a réussi à concocter un solo, *Out of time*, en mariant les éléments de base de la danse traditionnelle et une démarche personnelle plus contemporaine, où la légèreté et l'aisance de ses gestes semblent envahir son corps. Colin Dunne est un virtuose qui, tel un furieux danseur de flamenco, déploie une énergie qui semble se consumer sur scène. C'est d'autant plus touchant qu'il se confronte sur scène, via des archives vidéo projetées sur écran, à de vieux step-dancers irlandais des années 30. À travers ce spectacle, Colin Dunne nous raconte d'où il vient et qui il est aujourd'hui. ■

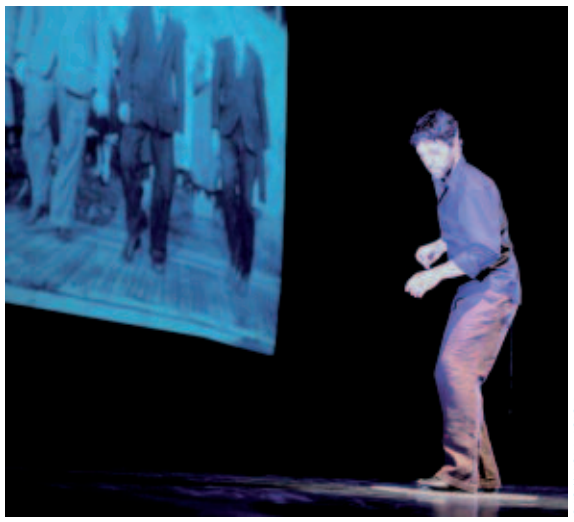

Peter Hallward

Les vendredi 13 et samedi 14 janvier, à 20h30, renseignements et réservations au 01 60 34 53 60.

ESPACE SENIORS

Titres de transports, colis de Noël et gym cérébrale

Carte Améthyste
Les demandes de cartes de transports Améthyste et Rubis sont désormais instruites dans les locaux de La Source (près de l'église), les mardis et jeudis, de 9 h à 12 h.
Pour tout renseignement, appeler le 01 64 88 15 80.

Colis de Noël
Cette année, les colis de Noël destinés aux plus de 70 ans seront distribués sur présentation de l'invitation nominative le samedi 17 décembre, de 10 h à 16 h, à la Roseraie (dans les jardins de la mairie).
En cas d'impossibilité, adressez-vous à l'Espace seniors au 01 64 88 60 65.

Gymnastique cérébrale
Clic Rivages, l'association Brain up et l'Espace seniors de Moissy-Cramayel organisent des ateliers de "gymnastique cérébrale" pendant 10 séances. En présence d'une neuropsychologue, vous apprendrez à travailler votre mémoire de manière ludique, dans une ambiance conviviale. Les séances auront lieu les vendredis, de 15 h à 16 h (lieu à déterminer), les 9 et 16 décembre puis les 6, 13, 20 et 27 janvier et les 3, 10 et 17 février.
Pour tout renseignement, contacter l'Espace seniors au 01 64 88 60 65. ■

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Les Traversées Mauritanides

Deux actualités marquent la coopération décentralisée en Mauritanie en ce mois de décembre. La première adjointe au maire de Moissy, Line Magne, se rend tout d'abord dans la ville jumelle de Rosso le 10 décembre pour y rencontrer le maire Yerim Fassa, afin de faire le bilan de la coopération en 2011 et de dresser les perspectives pour 2012.
L'année qui s'achève a été marquée par la poursuite du soutien au cyberthé (salaire du responsable et acquisition de matériel informatique pour 4 000 euros), le soutien à un micro projet de coopérative féminine dans le cadre du crédit municipal pour l'épargne et le crédit (CMEC) de la ville de Rosso (2 000 euros) et enfin une aide au projet des Traversées Mauritanides (1 500 euros).
Ce colloque littéraire organisé par le journaliste mauritanien Bios Diallo est en effet la seconde actualité franco-mauritanienne du moment. Line Magne participera à son ouverture au Musée national de Nouakchott le 11 décembre, en présence d'une vingtaine d'écrivains français et africains. Les Traversées Mauritanides feront une étape à Rosso le 14 décembre pour une conférence sur les écrivains et la diversité culturelle et une soirée artistique (musique, poésie, contes...) offerte par la mairie de Rosso. ■

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 9

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
AU CENTRE COMMERCIAL

Le Manège Carré Sénart de retour sur ses terres…

Après un tour d'Europe qui l'a conduit en Espagne, au Portugal, en Belgique, en Angleterre et à Paris, le Manège Carré de François Delarozière est de retour à Sénart. A l'invitation du Syndicat d'agglomération nouvelle, de l'Etablissement public d'aménagement et du groupe Unibail, les animaux magiques du manège monumental s'installent sur le parking du centre commercial, côté poney club et cinémas Gaumont, jusqu'au 31 décembre.
Si vous l'aviez loupé lors de son inauguration, en juillet 2008, c'est l'occasion d'embarquer sur ce carrousel fantastique et poétique. Le Manège Carré Sénart est ouvert les mercredi, samedi et dimanche de 12 h à 18 h, les mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h hors vacances scolaires et de 12 h à 18 h pendant les vacances scolaires. La Scène nationale de Sénart, qui gère le

Le Manège Carré Sénart au centre culturel 104, à Paris, en décembre 2010.

Manège Carré, peut également accueillir des groupes (à partir de 10 personnes) en dehors de ces plages horaires, mais uniquement sur réservation.

Les tarifs sont de 3 euros le billet, de 10 euros les 5 billets (2 euros le tour) et de 15 euros les 10 billets (1,50 euro le tour). ■

Informations et réservations auprès de l'équipe d'accueil de la Scène nationale de Sénart au 01 60 34 53 60 et informations complémentaires sur www.manegecarre-senart.com.

SERVICE JEUNESSE
ET SPORTS

Faire du neuf avec du vieux…

L'atelier Récupér'ARTion reprend du service ! Adeptes du bricolage, des idées en tous genres, de la peinture, du ponçage, du perçage ou de la décoration, cet atelier du service jeunesse et sports est fait pour vous. La recette de la Récup' : il suffit d'un brin d'imagination, de tas de trucs et de bidules récupérés et de beaucoup de plaisir à être ensemble. L'atelier Récup' a repris son activité depuis le 7 décembre au local pré-ados.
Avis aux parents, aux habitants et à tous les lecteurs des Nouvelles : le service jeunesse et sports récupère pour cet atelier des chutes et planches de bois, du carrelage, des miroirs entiers ou cassés, des papiers (journaux, papier cadeau, papier kraft, papier de soie, etc.).
Appelez Marie au 01 64 13 90 66. ■

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 10

JUMELAGE

Dix-neuf jeunes Roumains accueillis à Moissy

Dix-neuf jeunes roumains viennent de séjourner à Moissy du 12 au 19 novembre, à l'invitation du Collectif Roumanie et de l'école de la Fosse-Cornue. *"Voilà une dizaine d'années que le groupe scolaire dirigé par Elzbieta Tirloy entretient une correspondance avec l'école de notre jumelle roumaine, Busteni. C'est la seconde fois que ces échanges épistolaires se traduisent sur le terrain"*, indique Nicole Muzik, présidente du Collectif Roumanie. Les 18 élèves et leurs deux professeurs – auxquels s'était joint un lycéen accueilli pour sa part à la Mare-Carrée – ont séjourné dans les familles moisséennes des CM2. Entre les journées de classe, ils ont pu effectuer quelques balades à la basilique de Saint-Denis, au Stade de France, sur la Seine en bateau mouche, à la Tour Eiffel et à Disneyland. Le voyage retour des Moisséens est prévu pour mars ou avril 2012 si l'Inspection académique donne son feu vert, ou, dans le cas contraire, pendant les vacances de printemps. ■

Tribunes d'expression libre des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

"ENSEMBLE POUR QUE MOISSY GAGNE" (26 ÉLUS)

L'année 2011 qui s'achève aura de nouveau été marquée par l'organisation de 7 visites de quartier et de 6 rencontres citoyennes. Si les élus de la majorité, notamment les référents de quartier, sont systématiquement présents lors de ces rendez-vous, aux côtés des représentants des services techniques, de la police municipale et du cabinet du maire, ceux de l'opposition brillent en revanche par leur absence. Un Moisséen, qui participait à la rencontre sur le débat d'orientation budgétaire, a d'ailleurs fait remarquer, poliment mais fermement, à l'une des représentantes de cette opposition que la politique de la chaise vide n'était pas une solution. Certes, les Moisséens ne sont pas toujours présents en nombre à ces réunions. Mais les débats sont souvent très riches, allant au-delà des préoccupations personnelles, pour se soucier de l'intérêt général. On l'a vu récemment à propos du futur écoquartier de Chanteloup, pour lequel certains participants ont fait des propositions en matière de bâtiments écologiques et de commerce de proximité. Les rengaines éculées de l'opposition – *"ça n'intéresse personne, c'est un semblant de démocratie..."* – se heurtent heureusement à l'intérêt des Moisséens que nous croisons lors de ces rencontres. Qu'ils en soient remerciés et qu'ils sachent que ce dialogue, s'il ne se substitue pas à la démocratie représentative, ne peut que l'enrichir. Plus que jamais, nous continuerons en 2012 à pratiquer avec eux cette démocratie participative aux couleurs de Moissy.

Jean-Jacques FOURNIER

"OPPOSITION DE MOISSY-CRAMAYEL" (3 ÉLUS)

Moissy noté AAA ou Aïe Aïe Aïe ?

A défaut d'être capable de changer les choses, l'équipe municipale préfère jouer sur les mots ! Chaque année, la mauvaise habitude est prise et on largue une partie du patrimoine immobilier de la ville *(1.5 M € pour 2011)* pour tenter de boucler le budget. Ce que nous dénonçons comme **la vente des bijoux de famille**, le maire préfère y voir une « valorisation du patrimoine », terme autrement plus distingué ! De même, si le maire donne son feu vert, un bétonnage du centre ville sera probablement qualifié d'un terme hautement plus chic, comme *"revitalisation"* ! Mais la palme dans ce domaine revient à clamer tous les ans : *"pas de hausse de la fiscalité"* ! Pourtant, vérifiez vous-même : **le relèvement des bases continuera à augmenter les impôts locaux !**

Encore plus fort ! Vous voila devenus banquiers sans le savoir !

Comme nous l'avons déjà évoqué, le maire et son équipe aiment la République Islamique de Mauritanie et Rosso en particulier. Après une subvention de 2 000 € inscrite au budget 2011, une petite rallonge de 2 000 € votée en juin, 7 500 € pour l'achat d'un véhicule, une nouvelle subvention de 2 000 € est apparue pour permettre de *« distribuer des micro crédits à des particuliers »*. Il nous semble hélas que **ce type d'aide consiste à faire payer les pauvres des pays riches pour aider les riches des pays pauvres...**

Pendant ce temps, l'homme le plus riche du monde, le Sultan de Bruneï, roupille sur ses pétrodollars...

S. DELEYROLLE
Toute l'info sur : www.moissy.fr

"RASSEMBLER MOISSY-CRAMAYEL" (4 ÉLUS)

En cette fin d'année il est coutume de souhaiter à tous de bonnes fêtes. Celles-ci seront marquées par une morosité générale et ce ne sont pas les illuminations qui permettront de diminuer ce ressenti. Malgré tout, les français sont prêts à dépenser plus que l'an passé pour ces fêtes comme pour éloigner la crise qui touche toutes les classes sociales. Et je ne crois pas que la crise soit affaire de droite ou de gauche, par contre la façon de la traiter est différente selon les partis politiques.

D'ailleurs, à Moissy, les élus de la majorité gère la crise de la dette en empruntant encore alourdissant ainsi la dette. Le mot favori des élus de gauche, lors du débat sur le budget au dernier conseil municipal, c'est le « désengagement » de l'État. Or, les dotations de l'État sont constantes et ce qui aurait été courageux de faire c'est diminuer les dépenses de fonctionnement qui sont en augmentation et non emprunter de nouveau.

La vidéo protection devrait arriver en juin, mais c'est encore un hiver que les commerçants devront passer sans surveillance et certains craignent déjà les braquages à la tombée de la nuit. La vigilance et la méfiance sont le quotidien des commerçants qui exercent leur métier avec peur, me confiait un gérant.

La jeunesse à l'honneur lors de l'installation du CLJ qui enfin voit le jour quatre ans après les élections municipales. Nous attendons désormais leurs propositions pour Moissy.

Je souhaite à tous de passer d'agréables moments en famille durant les fêtes !

Dorothée MOUREAUX

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 11

ANNIVERSAIRE

Et si vous posiez pour Les Nouvelles…

Votre trombine dans Les Nouvelles, ça vous dit ? A l'occasion du deux centième numéro du bulletin municipal, en février prochain, la commune a décidé de mettre les Moisséens en vedette. En famille, entre amis ou entre voisins, seul(e) ou accompagné(e), venez vous faire photographier en mairie (par notre photographe professionnel) les samedis 7 et 14 janvier, de 10 h à 12 h. Ce numéro 200 est le vôtre, ne manquez pas ces deux séances photographiques bien entendu gratuites.

Pour en savoir plus, contacter le cabinet du maire au 01 64 88 15 10. ■

→ Jusqu'au 31 décembre

Le Manège Carré est installé sur le parking du centre commercial du Carré Sénart, près du poney club et des cinémas Gaumont (lire page 9).

→ Du 12 au 31 décembre

Les commerçants de l'AMACS se mettront dans l'ambiance de Noël, en installant de part et d'autre de leur entrée un sapin de Noël ainsi qu'un tapis rouge, symbolisant une véritable "entrée des artistes" pour leur clientèle puis, du 19 au 31 décembre, des tickets à gratter seront remis aux clients. Les plus chanceux gagneront des coffrets de vin.

→ Vendredi 16 décembre

Chants de Noël, par les enfants de maternelle du Noyer-Perrot, sur le parvis de l'école, à 16h30, en partenariat avec l'Espace Arc-en-ciel, qui se chargera d'offrir le chocolat chaud pour le goûter.

→ Samedi 17 décembre

Distribution du colis aux anciens, pour les seniors ayant choisi cette option.

→ Mercredi 21 décembre

Animation photo avec le Père Noël sur le marché, entre 10h30 et 12 h, proposée par l'AMACS, en partenariat avec le prestataire du marché. Des jouets seront distribués aux enfants et des boissons chaudes proposées à la vente.

→ Samedi 24 décembre

Animations de Noël devant la mairie à partir de 14 h, arrivée du Père Noël à 17 h (lire page 2).

→ Vendredi 6 janvier

Vœux aux partenaires à 19 h en mairie.

→ Mercredi 18 janvier

De 17h30 à 18h15 et de 18h45 à 19h30 "Une heure avec" la formation musicale à la salle polyvalente du Noyer-Perrot.

Les nouvelles de Moissy-Cramayel

Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00 - Fax : 01 64 88 15 25
Directeur de la publication : Jean-Jacques Fournier - Rédaction et photos (DR) : Mairie de Moissy
Maquette : Service communication - Distribution : Club des Anciens - Imprimé à 7 000 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales par : Imprilith RCS B 787 350 214 - Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi après-midi), le samedi de 9 h à 12 h, tél. 01 64 88 15 00.

Urgences santé

Samu : 15.

Police secours : 17.

Pompiers : 18.

Urgences d'un téléphone portable : 112.

Médecin de garde : 0 825 826 505.

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

Pharmacie de garde : téléphoner au commissariat de Moissy au 01 64 13 50 00.

Numéros utiles

Police municipale : 06 08 40 38 70.

Sivom : 0 805 801 818.

EDF dépannage : 0 810 333 077.

GAZ dépannage : 0 810 800 801.

Les Nouvelles decembre:Mise en page 1 7/12/11 10:52 Page 12

Le Souvenir traverse les générations

1 Le 11 novembre 2011 restera dans les annales des commémorations moisséennes. Outre les classes des écoles des Marronniers, des Grès, du Noyer-Perrot et de la Fosse-Cornue, les jeunes élus du Conseil local junior y faisaient leur première sortie "officielle". Beaucoup de monde donc, autour du monument aux morts de la place du Souvenir. ■

2 Dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, les enfants des centres de loisirs ont été invités à un spectacle sur les droits de l'enfant, le 23 novembre, salle polyvalente de Jatteau.

3 Le comité départemental du Téléthon a choisi Moissy pour lancer officiellement l'édition 2011, le 8 novembre, au hangar de Lugny. Une belle reconnaissance pour les bénévoles de Moissy qui se mobilisent depuis plusieurs années au profit de l'AFM.

4 Autre spectacle, cette fois pour les tout-petits, organisé par la Maison de la petite enfance, le 22 novembre, au club des anciens.

5 Gaël Lévêque, champion du monde cadet de saut en hauteur, en juillet dernier, à Lille, a reçu le Trophée départemental de l'Espoir, le 3 novembre, au hangar de Lugny, en présence des élus et des responsables sportifs départementaux et communaux.